

la corriger par des exercices gymnastiques ou par des positions diamétralement opposés, c'est-à-dire : bras gauche soulevé et appuyé sur la table ou le pupitre, et bras droit reposant sur la jambe. Lorsque ces exercices ne suffisent pas, il applique le corset.

*M. Cormier* fait remarquer qu'il ne fait pas usage de ces corsets à la colle chez les personnes qui transpirent, il préfère, dans ces cas, l'aluminium qui est léger.

*M. Foucher* demande si des mesures spéciales ont été prises dans nos maisons d'éducation, pour prévenir ces déformations du squelette et aussi pour empêcher l'apparition de la myopie.

Il mentionne le fait que *M. Rolland de Toulouse* a imaginé un appareil désigné sous le nom d'*optostat intégral* qui prévient, à la fois, les positions vicieuses et l'apparition de la myopie. Il se propose d'en produire le modèle au prochain congrès.

*M. O. Mercier* est partisan du corset de *M. Cormier*, mais, entre ses mains, il n'a donné qu'un résultat nédioc'. Il admet qu'il est plus avantageux que le corset de plâtre, à cause de sa légèreté, mais il a le grand inconvénient de se ramollir très vite, chez des malades qui transpirent beaucoup, en jetant une odeur désagréable. Sur ce point le plâtre lui est préférable. De fait il l'a abandonné pour le corset plâtré ou le corset de cuir. Ce dernier est propre, léger, durable, plus malléable et inodore.

Quant au vice de position, il le corrige ou le prévient en conseillant l'usage du pupitre à plan incliné.

*M. Monod* partage l'opinion de *M. Cormier* sur le corset fait à la colle.

Le corset de cuir n'est pas parfait, il a l'inconvénient de céder très rapidement. Au bout d'un mois le cuir s'imprègne de sueur; il se ramollit et n'atteint plus le but proposé, et, il est lourd : chose importante à prendre en considération chez les enfants.

*M. St-Jacques* parle du traitement par la gymnastique auquel répond parfaitement un appareil américain.

*M. Dubé* est surpris que ces cas de déformation soient si rares malgré le matériel défectueux de nos maisons d'éducation et de nos écoles, et demande : 1° si le vice de position doit être